

LA FRANCOPHONIE CANADIENNE ET LA RÉFORME CONSTITUTIONNELLE

Réflexions sur le réalisme politique

Linda Cardinal

Département de sociologie
Université d'Ottawa

On ne peut pas dire que les francophonies canadienne (et acadienne) et québécoise sont des modèles de dialogue à imiter. Elles se complaisent plutôt à entretenir entre elles, un discours du réalisme des intérêts selon lequel les francophones du Québec et du Canada seraient condamnés, quel que soit le menu constitutionnel du jour, à s'opposer politiquement. Ce discours a certes eu des effets intéressants lors de la dernière ronde constitutionnelle notamment celui de forcer le leadership québécois et canadien à tenir compte des leaders des parties concernées : les communautés francophones et acadiennes du Canada. Mais, au-delà de cette fonction, nous nous devons de revenir sur la saga constitutionnelle de 1992 telle que nous l'avons vécue en milieu minoritaire pour réfléchir sur la signification du réalisme politique au niveau des relations entre francophones. A l'approche de nouvelles élections, ne pourrions-nous pas penser au projet d'un nouveau dialogue entre les francophonies canadienne, acadienne et québécoise?

On peut dire, de façon générale que le dernier projet de réforme constitutionnelle a été relativement bien reçu en milieu francophone minoritaire alors que Meech avait plutôt provoqué l'ire de ses leaders. Les francophonies albertaine et ontarienne auraient aimé une équipe encore plus exigeante face au Québec et plus revendicatrice face au gouvernement fédéral. Mais, leur insatisfaction n'enlève rien au fait que le lobby francophone a été, tout au long des dernières négociations, efficace et qu'il y a acquis une expérience politique sans précédent en milieu minoritaire. En résumé, la francophonie hors Québec a réussi à faire insérer dans la clause Canada une disposition affirmant l'attachement des Canadiens et des gouvernements à l'épanouissement et au développement des communautés minoritaires de langue officielle. Elle a aussi été gagnante par rapport au maintien du pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral et aussi, dans le cadre de la réforme du Sénat.

Nul besoin de rappeler trop longuement que les gains des Francophones hors Québec n'ont pas été bien reçus par certaines fractions de la classe politique québécoise. La disposition à l'épanouissement des communautés minoritaires de langue officielle a vite été dénoncée pour la menace qu'elle portait à la loi 101 et le cadeau qu'elle faisait aux Anglophones du Québec. Le principe de la double majorité des sénateurs francophones plutôt que québécois souleva aussi des critiques notamment celle selon laquelle les francophones hors Québec pourraient bien voter contre les intérêts du Québec dans l'éventualité d'un débat sur la langue et la culture.

Nous écrivions ailleurs¹ que pour en arriver là, les francophones hors Québec ont dû jouer le jeu du réalisme des intérêts même si à long terme cette stratégie tendait à rendre encore plus difficile l'actualisation de la visée d'autonomie du Québec dont la francophonie en milieu minoritaire reconnaît simultanément la légitimité.

Du côté du Québec, maintenant, le réalisme devait aussi présider à la place qu'il allait réserver au discours ou plutôt à son absence de discours sur la francophonie hors Québec. Réalisme qui contribue à alimenter une vision misérabiliste inspirée d'un nationalisme romantique selon laquelle hors Québec, l'incapacité de vivre la pureté du fait français voue les francophones à l'inéluctable assimilation. Hors du Québec, l'incapacité de retrouver l'image d'un Québec tricoté serré commande une prise de position radicale à l'égard de ce fragment de la francophonie. Dans ce contexte, le principe de la société distincte dans sa version folklorique devient acceptable car il permet de maintenir l'image des Québécois, ces valeureux gaulois résistant toujours à l'assimilation. Ainsi le leadership francophone a évacué de ses discours toute référence au fait que les francophonies canadienne et québécoise participent à une même communauté de destin. Dans le même temps, l'idée que la francophonie nord-américaine correspond aussi à un espace politique est renvoyée à la culture, au folklore pendant que l'on s'accroche d'une part, à une conception étriquée du nationalisme et d'autre part, à une vision paternaliste du fédéralisme.

C'est cette signification que l'on doit donner aux relations entre les leaders du Québec et de la francophonie vivant à l'extérieur du Québec lors des dernières négociations constitutionnelles : au nom des intérêts divergents la francophonie minoritaire s'est repliée sur une vision trudeauiste de la fédération canadienne et elle s'est tue sur le principe de la société distincte. Côté québécois, aucun effort d'imagination n'a été fait pour donner aux relations Québec/hors Québec un nouveau visage. On se refuse à concevoir la francophonie canadienne autrement que sur le mode du misérabilisme et à long-terme. Cette façon de se représenter la francophonie ne sert pas le Québec en tant que lieu d'identification important et d'ouvertures sur le monde. De surcroît, en décembre 1992, il fallait que le Bloc québécois tente de faire un coup de théâtre sur le dos des Acadiens qui attendaient la constitutionnalisation du principe de l'égalité des deux communautés linguistiques.

tiques du Nouveau-Brunswick dans le domaine de la culture et de l'éducation. Alors que l'on a prétendu que le Bloc faisait payer Meech aux Acadiens, il faut plutôt voir là le résultat de francophonies qui ne se parlent pas ; d'une francophonie dont les fragments sont laissés à eux-mêmes.

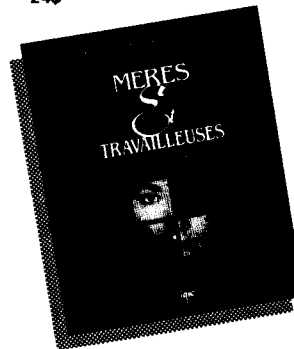
Par delà le réalisme politique, il nous apparaît donc important de renouer le dialogue entre francophonies. Mais pour cela la francophonie hors Québec devra s'expliquer son repli sur une certaine vision Trudeauiste du fédéralisme et son absence de critique du fait qu'elle est placée sur le même pied que les Anglo-Québécois. La francophonie hors Québec est forte d'une vision communautaire dans laquelle elle fait valoir une approche dynamique de son développement qu'un Québec s'affirmant politiquement pourrait aussi inclure dans un projet sur la francophonie nord-américaine. Par delà le réalisme, pour entamer un nouveau dialogue entre francophonies, il faudra au Québec comme à l'extérieur du Québec rompre avec une vision romantique du fait français qui s'appuie sur l'idée d'un Canada-français d'est en ouest. Nous avons lancé ailleurs² des pistes de réflexion en vue d'une nouvelle façon de définir la francophonie en tenant compte de sa réalité sociologique actuelle, plus précisément le fait que le Canada-français n'existe plus et que les francophonies d'Amérique du Nord poursuivent leur ascension graduelle vers une plus grande autonomie politique. C'est autour de cette autre façon de se représenter politiquement comme un archipel d'îlots dynamique participant à un plus grand ensemble que nous tentons d'entamer un dialogue entre francophonies qui se situerait au-delà du jeu du réalisme des intérêts. Ainsi, nous souhaitons dès maintenant encourager le débat démocratique autour de cette question et, par extension, autour de l'avenir de la Confédération. ■

¹ Dans «La francophonie canadienne comme une peau de chagrin» (avec Malène Cano, Jean Harvey, François Houle, Marie-Blanche Tahon et Joseph-Yvon Thériault), *Le Devoir*, le mardi 15 septembre 1992.

² Dans «Réflexions post-référendaires en vue d'un nouveau dialogue entre les francophonies acadienne, canadienne et québécoise» (en coll. avec Joseph-Yvon Thériault), communication présenté à l'Université de Moncton, le 18 novembre 1992.

NOUVELLES PARUTIONS

214 pages
24\$



MÈRES ET TRAVAILLEUSES

De l'exception à la règle

Renée B.-DANDURAND
et Francine DESCARRIES, dir.

Des spécialistes de diverses disciplines cherchent à comprendre **comment les femmes d'aujourd'hui vivent les exigences de leur double vie: familiale et professionnelle**. Tout en soulignant le poids des conditions socio-économiques et des modèles culturels, elles amorcent une réflexion sur les perspectives d'avenir qui s'ouvrent aux mères et travailleuses.

329 pages
32 \$



MONTRÉAL AU PLURIEL

Huit communautés ethno-culturelles de la région montréalaise

Alberte LEDOYEN

Cette étude exploratoire cherche à **mettre en lumière les conditions socio-économiques et les difficultés d'intégration des groupes ethniques**. Dans cette perspective, Alberte Ledoyen trace un portrait de huit communautés ethno-culturelles d'implantation ancienne ou d'immigration récente de la région de Montréal. Elle analyse leurs situations sur le marché du travail en comparaison avec le groupe majoritaire.

275 pages
24 \$



SYSTÈME TECHNIQUE ET BONHEUR DOMESTIQUE

Rémunération, consommation et pauvreté au Québec, 1920-1960

Jean-Pierre CHARLAND
et Mario DESAUTELS

Cet ouvrage présente, **pour la première fois, un aperçu de l'évolution de la consommation et des rétributions au Québec, de 1920 à 1960**. Tout au long de cette étude, les auteurs apprécient la valeur réelle des rétributions, comparent la situation des différentes catégories de travailleurs, mesurent l'accroissement de la consommation de biens et finalement, évaluent la participation des populations ouvrières à la culture de masse.



En vente
chez votre libraire
ou chez l'éditeur

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE
14, rue Haldimand, Québec (Québec) G1R 4N4
Téléphone: (418) 643-4695
Télécopieur: (418) 646-3317